

Pour être crédible, authentique et efficace, **notre discours politique** doit, autant que faire se peut, s'articuler sur **un discours économique**, car l'économie, au sens étymologique du terme, c'est **la gestion de la maison** sous le toit de laquelle vivent la maisonnée et ce qu'elle produit. Par contre, la politique, c'est, en raison de son étymologie, **la gestion de la cité** où s'organise la distribution rationnelle de ce que produisent toutes les maisonnées qui sont la raison d'être de la cité.

Le FIDDI (Fonds d'investissement et de développement de la diaspora ivoirienne) se situe dans cette démarche organisationnelle de la maisonnée que veut être la diaspora ivoirienne. L'objet général du FIDDI, c'est, avant tout, **la promotion de l'entrepreneuriat au sein de la diaspora ivoirienne en vue de sa participation effective à la souveraineté économique de son pays d'origine, la Côte d'Ivoire**. La mise en œuvre d'un tel projet peut et doit permettre de quitter les sentiers battus du rêve pour accéder au domaine de la réalité palpable. En effet, selon notre compatriote Kadio Tanoh, économiste de formation, « Quiconque veut librement et sérieusement gérer **la cité** se doit de se donner les moyens d'en posséder les clés. Or, les clés d'une cité sont détenues en premier lieu par ceux qui contrôlent les systèmes de production, de transformation et de distribution des ressources ».

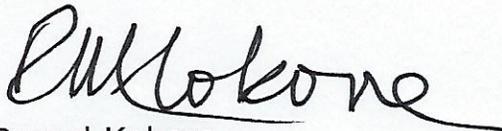
A cet effet, il nous rappelle ce que Montesquieu écrivait déjà dans *L'Esprit des lois* **« Comme celui qui a l'argent est toujours le maître de l'autre, le traitant se rend despotique sur le prince : il n'est pas législateur, mais il le force à donner des lois »**. Celles et ceux d'entre nous qui sont pétri(e)s de culture biblique peuvent pertinemment nous rappeler l'un des enseignements du livre saint des chrétiennes et des chrétiens qui indique que celui qui est endetté est esclave de celui qui lui a prêté (Proverbes 22:7).

Il nous appartient donc à partir du FIDDI, de nous approprier les clés pour une gestion plus efficiente de notre cité. **« C'est à ce prix, indique Kadio Tanoh, que nous amènerons le développement dans notre chère Afrique »**. C'est aussi à ce prix que la Côte d'Ivoire **« prêterà à de nombreuses nations et vous n'aurez vous-mêmes pas besoin d'emprunter »** (Deutéronome 28:12).

Certains pays Africains sont déjà dans cette logique qui pourrait inspirer la diaspora ivoirienne et l'inciter à s'impliquer collectivement et collégalement dans la création du FIDDI. Selon Abike Dabiri-Erewa, Conseiller présidentiel nigérian pour les affaires de la diaspora, la communauté nigériane à l'étranger a prévu d'investir 3 milliards de dollars américains dans l'économie du pays. Outre le Nigeria et le Kenya, **"plusieurs autres pays africains, [ont] commencé ces dernières années à s'impliquer dans les projets de développement de leur pays à travers des financements de plus en plus importants. En 2017, le pays le plus peuplé d'Afrique avait réalisé avec succès, une émission obligataire ciblant sa diaspora (diaspora bonds), et ayant permis de collecter environ 300 millions de \$"** (<https://www.agenceecofin.com/economie/1202-63914-la-diaspora-nigeriane-prevoit-dinvestir-3-milliards-dans-leconomie-du-pays>).

Le cas de ces diasporas qui investissent et s'investissent dans leurs pays d'origine devrait encourager les Ivoiriennes et les Ivoiriens, toutes idéologies politiques mises à part, à s'engager personnellement dans la mise en œuvre du FIDDI en changeant de paradigme ou du moins en s'efforçant d'articuler leur discours politique sur un discours économique. C'est **"à ce prix que nous amènerons le développement dans notre chère Afrique."** Dixit Kadio Tanoh.

Bonne réception, bonne lecture et dans l'attente de votre retour, à votre plus proche convenance.



Pascal Kokora,

Enseignant à la retraite (Georgetown University à Washington, DC) ;
Ancien ambassadeur de Côte d'Ivoire aux États-Unis d'Amérique ;
Membre fondateur du Front populaire ivoirien, chargé par ce parti, depuis ses deux derniers Congrès (2015 et 2018) de mobiliser et organiser la diaspora ivoirienne en vue de rendre plus visible sa contribution à la prise en main du destin de la Côte d'Ivoire par les Ivoiriennes et les Ivoiriens.